

SFR

DAS (W/Kg) : 0,370*

JUSQU'À
50€
REMBOURSÉS

DU 23/09/14
AU 06/10/14
INCLUS

Pour l'achat d'un Pack SFR Sony Xperia T3 avec la souscription d'une formule Carrée 5Go ou forfait RED de sfr.fr

CONDITIONS DE L'OFFRE :

- ▶ Valable du 23/09/2014 au 06/10/2014 inclus.
- ▶ Pour toute nouvelle souscription d'une formule Carrée 5Go avec un engagement de 24 mois, au prix avec nouveau mobile.
Pour tout renouvellement de mobile pour les clients SFR titulaires d'une formule Carrée 5Go avec un engagement de 24 mois, ou dans le cadre de l'avantage Tremplin suite à un changement d'offre d'un client SFR (SFR La Carte, RED de sfr.fr ou Offre Bloquée SFR) vers une formule Carrée 5Go avec un engagement de 24 mois.
- ▶ Pour toute nouvelle souscription d'un forfait RED de sfr.fr.
Pour tout renouvellement de mobile pour les clients titulaires d'un Forfait RED de sfr.fr.
- ▶ Jusqu'à 50€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 50€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur).
- ▶ Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

**POUR UN REMBOURSEMENT SOUS 3 SEMAINES
RENDEZ-VOUS SUR SFR.ODR.FR**

OU POUR UN REMBOURSEMENT SOUS 8 SEMAINES :

1 Remplissez le bulletin ci-dessous et indiquez vos coordonnées sur papier libre

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Indiquez votre n° de ligne SFR

2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :

- ▶ la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou de la synthèse du suivi de commande dans l'hypothèse d'une commande sur sfr.fr (connectez-vous dans votre espace client sur sfr.fr, rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse ») mentionnant l'achat de votre Pack SFR (la date d'achat, le prix et la référence du mobile doivent impérativement être entourés),
- ▶ l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- ▶ un RIB/IBAN.

Avez-vous pensé à toutes vos pièces justificatives?

3 Envoyez le tout au plus tard dans les 30 jours suivant l'acte d'achat ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR SFR N° 17618
CEDEX 2568
99256 PARIS CONCOURS**

Pour suivre le traitement de votre demande, rendez-vous sur sfr.odr.fr ou au **0 821 36 46 56** (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Pensez à respecter la date limite d'envoi

4 Vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 8 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre participation conforme (sous réserve du paiement de la première facture).

Un SMS de confirmation vous sera adressé.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre participation, cochez ici

Votre dossier ne sera pas pris en compte sans la totalité des pièces demandées

* Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Téléphone utilisable uniquement avec la carte SIM de SFR. Pour l'utiliser avec la carte SIM d'un autre opérateur, rendez-vous sur l'Assistance sfr.fr et tapez « Désimlocker mon mobile » dans le moteur de recherche. Offre de remboursement non valable en cas d'échange du pack SFR (acheté exclusivement en espace SFR) dans le cadre du service « Essayez ou échangez sous 15 jours en espace SFR ». Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Offre réservée aux clients abonnés SFR au moment de l'examen du dossier. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/IBAN seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 06/01/15. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 50€ TTC (soit 41,67€ HT et 8,33€ de TVA à 20%) du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001- 93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : « Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9 ».